

PERMIS INTENSIF

Secteur Centre et Ouest : Association REFLETS

OBJECTIF

Augmenter le taux de réussite au permis de conduire en réduisant le délai de passage du permis de conduire en 3 à 6 mois maximum.

PUBLIC CONCERNE

Public ayant une grande disponibilité :

Bénéficiaires du RSA en insertion professionnelle, pour lesquels le passage du permis conditionne la conservation ou l'accès à un emploi. Une assiduité de 20 heures par semaines pendant le premier mois afin de passer code de la route sera nécessaire.

TERRITOIRES D'INTERVENTION

Tout le Département.

CONTENU DE L'ACTION

Suite à l'information collective un entretien individuel de présélection sera proposé au candidat afin de vérifier plusieurs prérequis : motivation, compréhension et appropriation de l'espace. Ces diagnostics permettent de s'assurer que les publics peuvent s'inscrire sur une formation intensive au permis de conduire (entre 3 et 6 mois).

Déroulé de la formation :

1/ La formation au code de la route : durée d'un mois maximum à raison de 20 h par semaine.
2/ Les cours de conduite : un maximum de 40h réparties sur 2 à 5 mois (4h par semaine en moyenne).

Ce dispositif est ouvert aux bénéficiaires ayant déjà obtenus le code, la formation sera alors axée sur la conduite dans les conditions définies en 2.

PROCEDURE

- Inscription du bénéficiaire par le référent sur RDV06 et dans le CER
- Le bénéficiaire participe à une réunion d'information suivie des pré diagnostics
- Si le bénéficiaire est retenu, il intégrera une session de formation et devra présenter **un RIB ainsi qu'une pièce d'identité.**

Le tarif pour l'utilisateur est de 300€ **dont 100€ à l'inscription**

4 sessions seront organisées au cours de l'année.

ORGANISMES CONVENTIONNES

	Coordonnées	Sessions
SECTEUR CENTRE ET OUEST	ASSOCIATION REFLETS ☎ : 04.92.41.24.93 Mail : mobilis06@reflets.asso.fr	Adresses des journées de sélection : - 73 Av. du Campon 06110 Le Cannet - 1770 rte de Grasse 06600 Antibes